



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Capitale-Nationale et hebdomas régionaux

Q25-003

Reprise des travaux de reconstruction des ponts et de la chaussée de l'autoroute Félix-Leclerc, entre l'autoroute Henri-IV et le boulevard Neuvialle, à Québec

Québec, le 31 mars 2025. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux de reconstruction des ponts et de la chaussée de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), entre l'autoroute Henri-IV (A-73) et le boulevard Neuvialle, débuteront cette semaine et se poursuivront jusqu'en décembre 2025.

Cet important chantier prévoit, d'ici 2026, la reconstruction complète de quatre structures situées au-dessus des boulevards Masson/de L'Ormière et de la rivière Saint-Charles, qui seront également élargies afin d'y aménager un accotement réservé pour les autobus (UAB). Ce projet inclut aussi la réfection de l'autoroute entre ces ponts, la réfection du pont situé sur le boulevard Neuvialle, au-dessus de l'autoroute 40, ainsi que la réfection d'une conduite municipale. Rappelons qu'en 2023, un chemin et deux ponts temporaires ont été mis en place au centre de l'autoroute afin de maintenir et d'assurer la fluidité de la circulation pendant la durée des travaux.

Entraves et gestion de la circulation **D'AVRIL À DÉCEMBRE 2025**

Autoroute Félix-Leclerc (A-40), en direction est, entre l'autoroute Henri-IV (73) et le boulevard Neuvialle

- Maintien de trois voies par direction en tout temps, le jour. Celles-ci seront toutefois déviées de leur axe habituel et moins larges.
- Fermeture de la bretelle de sortie menant de l'autoroute aux boulevards Masson/de L'Ormière pendant toute la durée des travaux; le détour se fera via l'autoroute Robert-Bourassa (A-740).
- Au besoin, fermetures de voies et de bretelles, de soir et de nuit.
- Fermeture exceptionnelle de fin de semaine (vers la mi-avril) d'une à deux voies de l'autoroute pour la démolition du pont au-dessus du boulevard Masson.
- Fermeture de la bretelle menant des boulevards Masson/de L'Ormière vers l'autoroute Félix-Leclerc Est (A-40), pendant quelques semaines à l'automne; le détour se fera via le réseau municipal.

Boulevard Masson, à la hauteur de l'A-40

- Maintien de deux voies de circulation lors des heures de pointe.
- Maintien d'une voie par direction, le jour, entre 9 h et 15 h.
- Occasionnellement, fermetures complètes ou partielles de la route, de soir et de nuit.
- Fermeture complète, pendant une fin de semaine vers la mi-avril, pour la démolition du pont d'étagement situé dans l'axe de l'A-40 en direction est.
- Les piétons et les cyclistes pourront circuler sous la structure, sauf lors des travaux de démolition.

Boulevard Neuvialle, à la hauteur de l'A-40

- Maintien d'une voie par direction, le jour, pendant toute la durée des travaux.
- Le sentier linéaire de la rivière Saint-Charles sera maintenu en service pendant la durée des travaux, grâce à un chemin de détour qui sera mis en place via le boulevard Neuvialle.

Réseau municipal

- Fermeture de la rue Morand, en direction ouest, entre la rue Marivaux et le boulevard Masson, pendant toute la durée des travaux; détour via le réseau municipal.

Les entraves et la gestion de la circulation seront communiquées en temps opportun.

Des ralentissements et de la congestion sont appréhendés sur l'autoroute 40, particulièrement lors des heures de pointe, ainsi que sur le boulevard Masson.

Compte tenu des changements de configuration des voies de circulation ainsi que de la nouvelle signalisation en place, les usagers doivent demeurer vigilants et respecter la signalisation et la limite de vitesse affichée dans la zone de travaux afin d'assurer leur sécurité et celle des travailleurs.

Les usagers de la route sont invités à consulter le [Québec 511](#) avant de prendre la route afin de connaître l'ensemble des entraves à la circulation. Pour en savoir plus sur ce projet, une page Web est accessible sur le site Internet du Ministère à l'adresse : www.quebec.ca/transports/projets-routiers/capitale-nationale.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724